



---

*Communiqué de presse – 11 mars 2022*

## **BILAN DE LA SESSION DE MARS**

**La session de mars du Grand Conseil s’est terminée, et le Parti socialiste du Valais romand (PSVR) tire son bilan. Si les solutions trouvées dans la Loi sur les transports publics et la mobilité douce quotidienne, dans la Loi sur l’accompagnement en fin de vie sont en partie satisfaisantes, les critères d’attribution des aides exceptionnelles pour les producteurs de raisin sont ubuesques. Le Groupe Parti socialiste et Gauche citoyenne (PS&GC) a également déposé de nombreuses interventions en lien avec la thématique de l’éducation.**

Le Groupe PS&GC est satisfait de l’introduction de la notion d’accessibilité pour les personnes à mobilité réduite dans la Loi sur les transports publics et la mobilité douce quotidienne. Il critique en revanche le refus de l’introduction de la notion de mobilité douce, de même que le rejet de l’augmentation de la participation du canton pour le trafic régional de voyageurs. « Avec une majorité de droite trop prudente et peu encline à de réelles avancées, la deuxième lecture sera décisive pour obtenir de vrais changements », explique la vice-cheffe du groupe Anne-Laure Secco.

Concernant la Loi sur l’accompagnement en fin de vie, le droit au suicide assisté garanti dans toutes les institutions du canton, la place prépondérante accordée aux soins palliatifs et le refus de la mise en place d’une commission d’éthique sont salués par le Groupe. « Le projet adopté nous satisfait. C’est un compromis progressiste qui ancre le droit à l’assistance au suicide dans toutes les institutions du canton », commente Sarah Constantin, cheffe du groupe PS&GC.

Le PSVR est particulièrement déçu des résultats du traitement de l’octroi d’un crédit supplémentaire pour une aide exceptionnelle aux producteurs de raisins, qui se basera sur une déclaration sur l’honneur. « C’est une gifle faite à toutes celles et ceux qui ont dû entreprendre des démarches administratives pour obtenir des aides de l’État durant la crise COVID », explique Sarah Constantin. « Nous ne remettons pas en cause le besoin d’aides. Ce contre quoi nous nous sommes opposé-es, c’est cette notion de déclaration sur l’honneur, qui crée une inégalité de traitement crasse entre les producteurs de raisin et le reste de la population qui doit rendre des comptes à l’État. »

Finalement, le Groupe a mis en place un groupe de travail sur la thématique de l’éducation. « L’objectif est de coordonner des dépôts d’intervention sur un thème précis, pour faire avancer nos idées. Je suis très satisfait du bilan de cette première expérience, avec plus d’une dizaine d’interventions déposées », souligne Olivier Ostrini, député-suppléant en charge du groupe de travail. « Nous intervenons tout un panel de sujets, comme la médiation scolaire, le conseil psychologique pour le secondaire 2, l’éducation sexuelle, l’éducation numérique, l’horaire continu, une meilleure inclusion des élèves transgenres dans les établissements, etc. Je me réjouis des résultats de ces travaux ! »